Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, asbl

Charte de l'ASTI

- La société du Luxembourg doit dépasser la distinction entre hommes et femmes selon leurs origines ou nationalités.

- L'ambition démocratique exige une légitimité qui doit être renforcée par un suffrage universel dépassant les clivages des passeports.

- Résidents et frontaliers sont appelés à forger un avenir commun pour l'espace de la Grande Région.

- La mondialisation ne s'arrête pas aux portes du Grand Duché ou de la Grande Région, les migrations et les brassages de populations en sont une constante depuis des millénaires.

- L'ASTI poursuit son chemin dans la société luxembourgeoise: créée pour agir pour des droits égaux, y compris le droit de vote, elle contribue au vivre ensemble en interpellant luxembourgeois et étrangers et en promouvant des projets novateurs.

- Ses propositions et revendications dans le domaine de la scolarisation, des droits égaux, de la lutte anti-discriminatoire, du vivre ensemble, de l'engagement avec les réfugies et les sans-papiers se basent sur un travail de terrain.

- Les activités de terrain sont en partie subventionnése par les pouvoirs publics nationaux et européens dans les domaines du travail interculturel de quartier avec enfants, jeunes et adultes de toutes nationalités et origines ainsi qu'une démarche d' animation et de rencontre interculturelles dans les écoles, les associations, les communes et dans la société en général.

- Le travail politique de réflexion, de débat, de proposition et de revendication se fait exclusivement avec les moyens propres de l'association: membres et donateurs de toutes convictions sont les garants de l'indépendance de l'ASTI.

- Créateur du Festival de l'Immigration, co-promoteur du Carnaval des Cultures, l'ASTI cherche le partenariat national et international.

- L'ASTI s'engage pour une société nouvelle, riche de sa diversité et basée sur l'égalité des droits et la pleine participation politique.

Mai 2009

ASTI, asbl
12, rue Auguste Laval - L 1922 Luxembourg
Tél: +352 43 83 33 - ensemble@asti.lu - www.asti.lu